

Les couples non mariés en 2005 : quelles différences avec les couples mariés ?

France Prioux

Directrice de recherche à l'Institut national d'études démographiques.

Mots clés : Conjugalité – Cohabitation – Mariage.

La France fait aujourd'hui partie des pays où la cohabitation hors mariage est la plus répandue : les couples qui se marient directement sont de plus en plus rares et les naissances au sein de couples non mariés de plus en plus nombreuses, si bien que désormais plus de la moitié des enfants naissent hors mariage (Pla, 2009). Un taux aussi élevé est probablement le signe que nous avons franchi une étape supplémentaire dans la diffusion de la cohabitation hors mariage, et que la France, au lieu d'être classée comme un pays où la cohabitation est une « alternative au mariage » (Kiernan, 2001 ; Heuveline et Timberlake, 2004 ; Sobotka et Toulemon, 2009), pourrait désormais être considérée, aux côtés de la Suède et du Danemark, comme un pays où la cohabitation est devenue « indifférenciable du mariage (1) ». Dans cette étape finale de la transformation des modes de vie en couple décrite par ces auteurs, les enfants naissent et sont élevés indifféremment par des couples mariés ou non (Kiernan, 2001) et les couples non mariés se comportent comme les couples mariés, ils sont « indifférents » vis-à-vis du mariage car la cohabitation est totalement acceptée par la société, et les aides institutionnelles aux parents ne dépendent pas de leur situation matrimoniale (Heuveline et Timberlake, 2004).

Cette « indifférenciation » entre mariage et cohabitation et le fait que les couples mariés aient presque tous cohabité avant leur mariage devraient conduire à une certaine homogénéisation des deux catégories de couples. L'objet de cet article est de montrer qu'il demeure des différences structurelles importantes (et irréductibles) entre ces deux populations, bien que le fait d'être marié ou non dépende peu des caractéristiques individuelles ; on s'appuiera sur les données de l'enquête ERFI (Étude des relations familiales et intergénérationnelles) menée en 2005 par l'Institut

national d'études démographiques (INED) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (2). En première partie, on rappellera comment la cohabitation hors mariage s'est diffusée et généralisée ; pour cela, l'enquête EHF (Étude de l'histoire familiale) réalisée en 1999 par l'INSEE sera utilisée, car la taille de l'échantillon (145 000 hommes et 235 000 femmes âgées de 18 ans ou plus) permet de reconstituer l'évolution sur une longue période et de faire quelques observations sur les différentiels sociaux.

Diffusion de la cohabitation hors mariage : rappel des principaux changements

L'enquête EHF confirme et prolonge les changements mis en évidence dans les précédentes enquêtes de l'INED (Leridon et Villeneuve-Gokalp, 1994 ; Toulemon, 1996) : la proportion de couples commençant à vivre ensemble sans attendre d'être mariés était d'environ 10 % à la fin des années 1960, elle atteignait 90 % au milieu des années 1990. La cohabitation en début d'union s'est d'ailleurs généralisée d'abord chez les personnes ayant déjà vécu en couple : dès les années 1980, plus de neuf fois sur dix, leur dernière union a débuté hors mariage, et aujourd'hui c'est le cas de plus de 95 % de ces unions (Prioux, 2005).

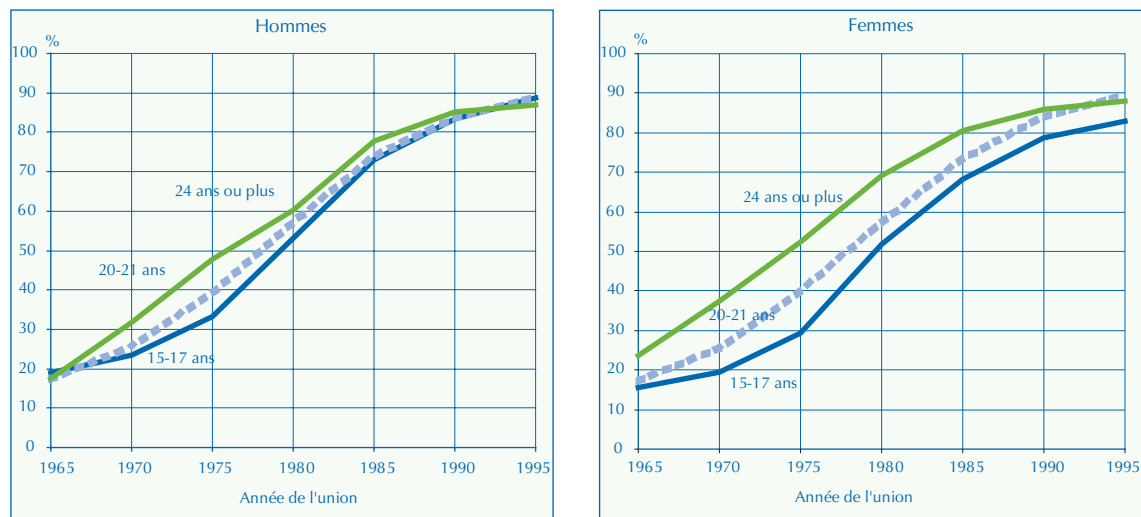
Les différences sociales ont presque disparu

Les premières enquêtes de l'INED ont montré que la cohabitation en début d'union s'était répandue dès les années 1970 chez les étudiants (Villeneuve-Gokalp, 1990). Le graphique 1 (p. 88) confirme ce résultat : au milieu des années 1970, parmi les personnes ayant poursuivi leurs études jusqu'à 24 ans ou au-delà, près d'un homme sur deux et

(1) *Indistinguishable from marriage.*

(2) L'enquête a été réalisée par l'INED et l'INSEE, auprès d'un échantillon de 10 079 personnes âgées de 18 ans à 79 ans, avec le soutien de la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, le COR, la DARES et la DREES. C'est la version française du projet européen des enquêtes GGS (*Generation and Gender Survey*).

Graphique 1 - Évolution de la proportion de premières unions des hommes et des femmes commencées hors mariage selon leur âge de fin d'étude et l'année de l'union (%)



Source : enquête EHF, INSEE-INED, 1999.

Champ : premières unions des hommes et des femmes commencées au cours de chacune des périodes quinquennales repérées par leur année centrale (exemple : le point de 1975 représente la proportion de premières unions débutées au cours de la période 1973-1977 qui ont pris la forme d'une cohabitation).

un peu plus d'une femme sur deux ont débuté leur première vie de couple hors mariage ; parmi les personnes ayant terminé leurs études entre l'âge de 15 ans et 17 ans, la proportion de premières unions hors mariage n'est que d'un tiers pour les hommes et 30 % pour les femmes. Par la suite, au fur et à mesure que ce mode de mise en couple s'est diffusé, les différences se sont atténuées ; elles ont même quasiment disparu chez les hommes. Pour les femmes, quelques différences subsistent encore dans les années 1990, les femmes ayant fait les études les plus courtes étant encore en léger retrait par rapport aux autres.

Les différences selon le milieu social se sont, elles aussi, beaucoup estompées : que l'on s'intéresse au milieu social d'origine, à partir de la catégorie socioprofessionnelle du père de l'enquêté, ou au milieu social actuel, à partir de la profession exercée au moment de l'enquête (ou de la dernière profession exercée pour les personnes actuellement inactives), les écarts entre catégories extrêmes sont aujourd'hui beaucoup

plus faibles que dans les années 1970 (tableau 1). Vers 1975, c'est dans le haut de la hiérarchie sociale (enfants de cadres et personnes actuellement cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure) que la première union a pris le plus souvent la forme d'une cohabitation informelle, tandis que les enfants d'ouvriers et les ouvriers et ouvrières se mariaient directement plus

Tableau 1 - Pourcentage de premières unions commencées hors mariage selon le groupe socioprofessionnel

Groupe socioprofessionnel	Hommes Premières unions commencées en...		Femmes Premières unions commencées en...	
	1972-1977	1992-1997	1972-1977	1992-1997
PCS du père de l'enquêté(e)				
Agriculteur exploitant	23,0	81,9	24,9	83,3
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	39,2	88,1	33,3	86,6
Cadre, profession intellectuelle supérieure	41,9	87,1	42,4	89,2
Profession intermédiaire	41,5	89,7	36,6	92,8
Employé	38,9	90,7	34,4	89,3
Ouvrier	32,4	88,2	31,6	86,6
Profession inconnue (non-réponse)	39,2	86,9	40,1	86,3
Total	34,8	88,2	33,2	87,9
PCS de l'enquêté(e) au moment de l'enquête (*)				
Agriculteur(trice) exploitant(e)	18,0	79,4	17,3	(73,1)
Artisan, commerçant(e), chef d'entreprise	33,4	84,7	32,4	88,0
Cadre, profession intellectuelle supérieure	41,6	83,3	43,4	87,9
Profession intermédiaire	36,4	90,0	40,1	91,4
Employé(e)	36,0	89,3	31,0	88,1
Ouvrier(ère)	32,1	89,0	29,3	86,5
Aucune activité professionnelle	(34,1)	(91,1)	24,0	80,5
Total	34,8	88,2	33,2	87,9

Source : enquête EHF, INSEE-INED, 1999.

Effectifs faibles.

(*) ou de la dernière profession exercée.

volontiers. Les enfants d'agriculteurs, et surtout ceux qui sont actuellement exploitants agricoles, sont restés les plus fidèles au mariage direct. Cette relative « résistance » du monde agricole à la cohabitation hors mariage s'observe encore dans les années 1990, en particulier chez les exploitants agricoles. Si l'on excepte ces derniers et les femmes n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle (catégorie qui comprend une forte proportion d'immigrées), les différences sociales selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) actuelle sont faibles au milieu des années 1990, les catégories supérieures étant d'ailleurs dépassées par les catégories « intermédiaires » dans la pratique de la cohabitation en début d'union. Si l'on se réfère au milieu social d'origine, les différences sont presque inexistantes chez les hommes.

Des cohabitations qui sont de moins en moins « pré-nuptiales »

Dans les années 1970, les couples non mariés restaient peu de temps dans cette situation, car beaucoup légalisaient leur union rapidement : parmi les femmes ayant débuté leur première union hors mariage vers 1975, la moitié s'étaient mariées dans les deux ans ; parmi les unions commencées vers 1985, la proportion de mariées au bout de deux ans n'est plus que d'un tiers (32 %), et elle n'atteint pas une sur cinq (19 %) chez les femmes dont l'union a débuté vers 1995 (Prioux, 2005). Ainsi, la proportion de cohabitant-e-s qui finiront par se marier est-elle en baisse d'une cohorte à l'autre. Cette moindre fréquence des mariages de cohabitants est due à plusieurs facteurs : les durées de cohabitation pré-nuptiale se sont allongées, la fréquence des ruptures a augmenté et de plus en plus de couples ne se marient plus (Toulemon, 1996). Parmi cent femmes ayant débuté leur première union par une cohabitation vers 1975,

91 % vivaient encore avec leur conjoint cinq ans après, parmi lesquelles trente et une n'étaient toujours pas mariées ; parmi celles ayant débuté leur union vers 1990, la proportion d'unions intactes a diminué (83 %), mais celle des cohabitations en cours a augmenté (42 %). La fréquence des cohabitations en cours a surtout augmenté aux toutes premières durées d'unions : deux ans après la mise en couple, 72 % des unions commencées vers 1995 étaient encore

cohabitantes contre 49 % de celles qui avaient débuté vers 1975.

D'autres facteurs ont également contribué à l'allongement des durées de cohabitation hors mariage : les couples ont retardé la naissance de leur premier enfant et, pour une proportion croissante d'entre eux, le mariage n'a plus été considéré comme une condition préalable pour constituer une famille. Les naissances hors mariage se sont ainsi multipliées à partir des années 1980, cette hausse concernant uniquement les enfants nés au sein de couples cohabitants, le pourcentage d'enfants nés de mère(s) seule(s) n'ayant pas augmenté (Toulemon, 1994). Néanmoins, pour certains de ces enfants, leurs parents se marient après leur naissance (un peu plus de 40 % d'entre eux, d'après une estimation de Francisco Munoz-Perez et France Prioux, 2005), car de plus en plus de mariages unissent des couples ayant déjà des enfants : c'est le cas de trois mariages sur dix au début des années 2000 (dont un tiers a au moins deux enfants), contre un mariage sur dix en 1984.

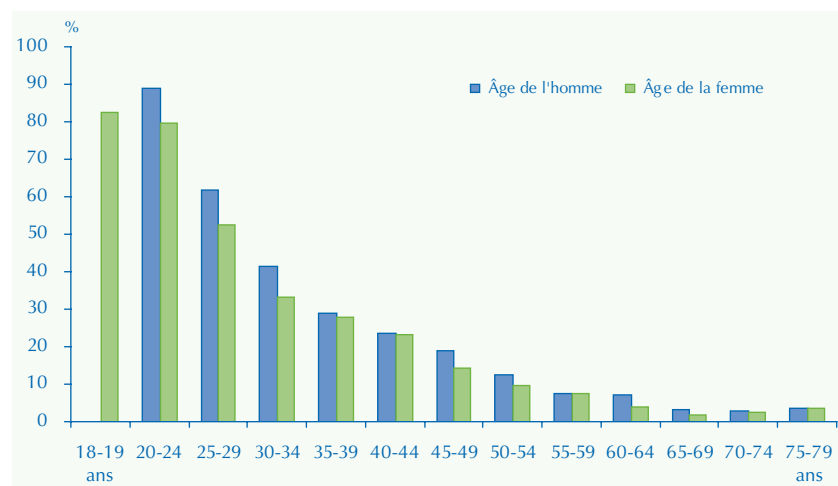
Couples mariés, couples non mariés : des différences structurelles persistantes

Il s'agit ici de comparer quelques caractéristiques sociodémographiques des personnes ayant déclaré vivre en couple à l'enquête ERFI de 2005, selon qu'elles sont mariées ou pas.

Les cohabitants sont beaucoup plus jeunes

Parmi les personnes en couple au moment de l'enquête (l'enquêté et son conjoint habitant dans le ménage), le pourcentage de couples non mariés est largement majoritaire chez les plus jeunes (graphique 2). Au-dessus de 30 ans, les

Graphique 2 – Pourcentage de couples non mariés selon l'âge de l'homme ou l'âge de la femme



Source : enquête ERFI-GGS, INED-INSEE, 2005.

Champ : ensemble des répondants à l'enquête vivant en couple et leurs conjoints.

couples mariés dominant, le mariage des cohabitants amenuisant progressivement l'effectif des couples non mariés, et parce que les anciennes générations se sont mariées, pour la plupart, avant que la cohabitation devienne un comportement admis par la société. Ainsi, au-delà de 50 ans chez les femmes, et 55 ans chez les hommes, il est très rare de ne pas être marié lorsque l'on vit en couple (moins de 10 % des cas). La population des couples non mariés est donc beaucoup plus jeune que celle des couples mariés, et cette différence de structure devrait se pérenniser, car à supposer que toutes les unions débutent hors mariage, la légalisation de certaines d'entre elles après plusieurs années de vie commune continuera à provoquer cette différence de structure.

Des durées d'union beaucoup plus courtes

Pour la même raison, d'ailleurs, mais également pour plusieurs autres raisons, l'ancienneté moyenne de l'union au moment de l'enquête est beaucoup plus courte chez les couples non mariés : ces derniers ont en moyenne sept ans et demi de vie commune, contre vingt-six ans pour les couples mariés. Cette différence peut sembler logique, car les mariés sont beaucoup plus âgés, mais elle se retrouve dans tous les groupes d'âges, de manière assez différenciée toutefois. Chez les plus jeunes (20-24 ans chez les femmes, 25-29 ans chez les hommes), les mariés vivent ensemble depuis un an de plus que les non-mariés, en moyenne. La différence d'ancienneté s'accroît rapidement avec l'âge : à 35-39 ans elle est de quatre ans environ, et elle dépasse dix ans avant la cinquantaine (3).

Ils ont plus souvent l'expérience d'une union antérieure

Deux autres facteurs interviennent pour renforcer cette différence d'ancienneté entre les deux catégories d'unions : les unions « non mariés » sont plus fragiles (les moins durables ne se transforment pas en mariage) et, surtout, au fur et à mesure que l'on avance en âge, les couples comportent une proportion croissante de secondes unions (qui sont nécessairement plus récentes que les premières unions) et tout particulièrement chez les couples non mariés (graphique 3). Au-dessus de 40 ans chez les femmes et de 45 ans chez les hommes, les unions de rang 2 (ou plus) sont majoritaires chez les couples non mariés, alors que le pourcentage de secondes unions ne dépasse pas 20 % chez les hommes en couple mariés et 16 % chez les femmes mariées. Dès 25-29 ans, en comparaison des personnes mariées du même âge, les hommes vivant en couple non mariés sont deux fois plus nombreux à avoir déjà

vécu en couple auparavant, et les femmes près de trois fois plus.

Les cohabitants ont moins d'enfants que les couples mariés

Pour les mêmes raisons (mariage au moment de la naissance des enfants ou quelque temps après, unions plus récentes et pourcentage élevé de secondes unions), les couples non mariés ont également nettement moins d'enfants (nés du couple actuel) que les couples mariés, en particulier aux âges élevés (au-dessus de 40 ans pour les femmes et 45 ans pour les hommes, la descendance des couples non mariés diminue avec l'âge). Même si l'on prend en compte l'ensemble des enfants du répondant (nés du couple actuel ou d'une union antérieure), la différence de fécondité est assez nette à tous les âges, en particulier chez les plus jeunes, qui ont 40 % à 50 % d'enfants de moins lorsqu'ils ne sont pas mariés. Chez les plus âgés, le rapport relatif diminue : il n'est plus que de 80 % à 90 % chez les hommes à partir de 40 ans, un peu moins chez les femmes. Les différences se maintiennent si l'on se restreint aux premières unions : certains se marient avant d'avoir des enfants ou après leur naissance, à âge comparable, les couples non mariés ont toujours moins d'enfants que les couples mariés.

Les hommes mariés de moins de 50 ans sont un peu plus diplômés

Globalement, parmi l'ensemble des personnes âgées de 20 à 59 ans vivant en couple, le pourcentage des personnes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat (bac + 2 ou plus) est identique chez les hommes, qu'ils soient mariés ou pas, et les femmes en couple non mariées sont un peu plus diplômées que les femmes mariées (graphique 4). Ces résultats sont en grande partie dus à un effet de structure. Les non-mariés sont plus jeunes ; or, ce sont les jeunes générations qui sont les plus diplômées. Lorsque l'on détaille chaque groupe d'âge, les femmes non mariées les plus jeunes (20-24 ans) et les plus âgées (45 ans ou plus), ainsi que les hommes non mariés les plus âgés (50 ans et plus), sont plus diplômé-e-s que les personnes mariées des mêmes groupes d'âges. Au contraire, chez les hommes en couple âgés de moins de 50 ans, les hommes mariés sont plus diplômés que ceux qui ne le sont pas ; et il en est de même, mais de façon moins nette, chez les femmes en couple âgées de 30 ans à 44 ans.

Lorsque l'on analyse les diplômes des deux membres du couple, on observe que les hommes, quel que soit leur âge, sont un peu moins souvent mariés si les deux conjoints ont un diplôme

(3) Par exemple, les femmes en couple âgées de 45-49 vivent avec leur conjoint depuis plus de 23 ans en moyenne lorsqu'elles sont mariées, mais depuis moins de 13 ans si elles ne sont pas mariées avec ce conjoint.

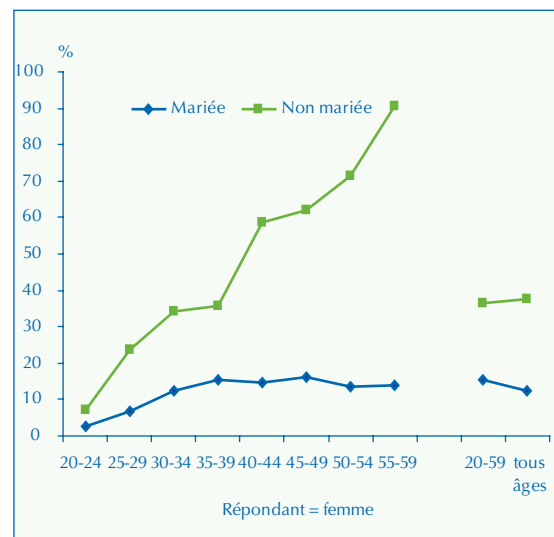
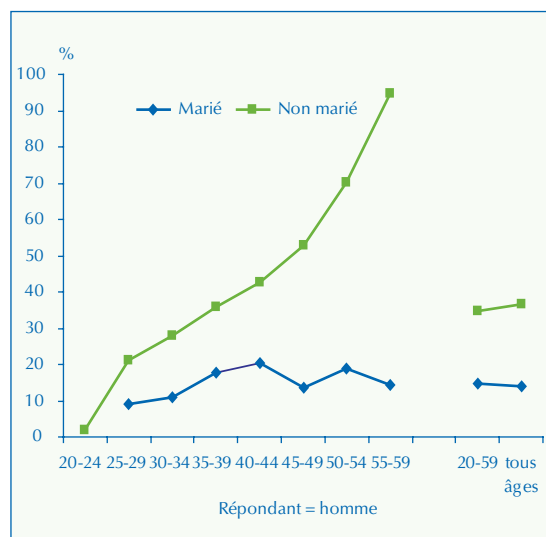
inférieur ou égal au bac, et plus souvent mariés, du moins avant l'âge de 50 ans, s'ils sont tous les deux titulaires d'un diplôme de niveau au moins bac + 2. Si seule la femme est diplômée, ils sont un peu moins souvent mariés, mais ce n'est pas net à tous les âges. Si l'on prend l'optique des femmes, la relation entre l'état matrimonial et les diplômes des deux conjoints est beaucoup moins tranchée, sauf chez les femmes âgées de 25 ans à 49 ans qui sont moins souvent mariées si les deux conjoints sont peu diplômés. De même, on peut observer quelques différences dans la répartition des couples mariés et non mariés, au sein de chaque groupe d'âge, selon la PCS de

l'homme ou celle de la femme : les hommes cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale et les femmes vivant avec un homme de ces professions sont un peu plus souvent marié-e-s à âge comparable, les ouvriers et les femmes d'ouvriers le sont moins souvent ; si on observe la profession exercée par la femme, les employées et les conjoints d'employées sont plutôt moins souvent marié-e-s.

Les écarts d'âge sont plus variés chez les couples non mariés

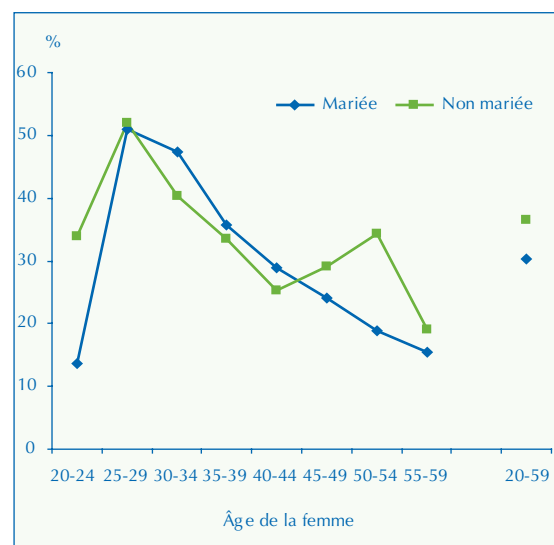
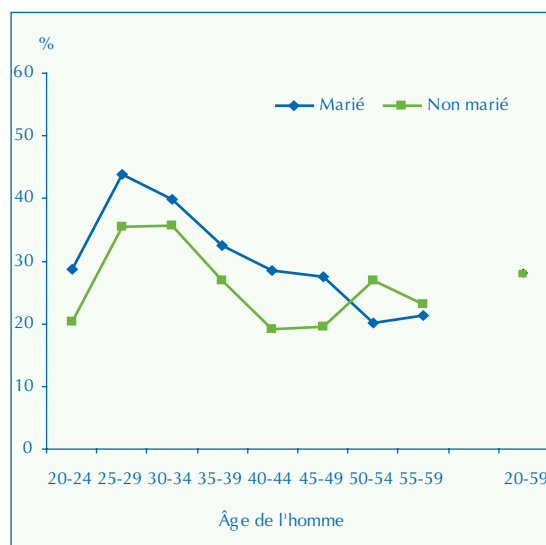
Les observations sur l'écart d'âge dans les deux catégories de couples font apparaître un paradoxe

Graphique 3 - Pourcentage d'hommes et de femmes en couple dans une union de rang 2 (ou plus) selon leur âge et leur situation matrimoniale.



Source : enquête ERFI-GGS, INED-INSEE, 2005.
Champ : ensemble des répondants à l'enquête vivant en couple.

Graphique 4 - Pourcentage d'hommes et de femmes en couple ayant un diplôme au moins égal à bac + 2 selon leur âge et leur situation matrimoniale.



Source : enquête ERFI-GGS, INED-INSEE, 2005.
Champ : ensemble des répondants à l'enquête vivant en couple et leurs conjoints.

entre les points de vue masculin et féminin (graphique 5) : parmi les hommes en couple âgés de 20 ans à 59 ans, l'écart d'âge (la différence entre l'âge de l'homme et celui de la femme) est en moyenne identique chez les couples mariés et non mariés (2,1 ans), alors que chez les femmes du même groupe d'âge en couple, celles qui ne sont pas mariées sont en moyenne légèrement plus proches en âge de leur conjoint (2,5 ans d'écart) que celles qui sont mariées (2,8 ans). Par ailleurs, presque à tout âge, les hommes mariés ont un écart d'âge avec leur conjointe en moyenne plus faible que les hommes non mariés, alors que c'est le contraire pour les femmes. Ce double paradoxe s'explique à la fois par le fait que la limite des 59 ans contraint plus l'écart d'âge calculé du point de vue masculin [les femmes les plus âgées ont probablement plus souvent un conjoint âgé de plus de 60 ans que les hommes du même âge (4)], et parce que la structure par âge des couples non mariés est beaucoup plus jeune que celle des couples mariés. Les plus jeunes, dont les écarts d'âge sont plus faibles chez les hommes, sont ainsi prépondérants dans l'ensemble des 20-59 ans non mariés, alors qu'ils ont un poids beaucoup plus faible dans l'ensemble des couples mariés.

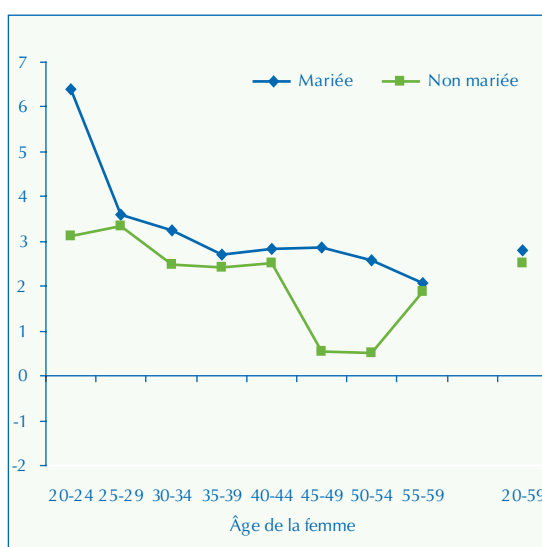
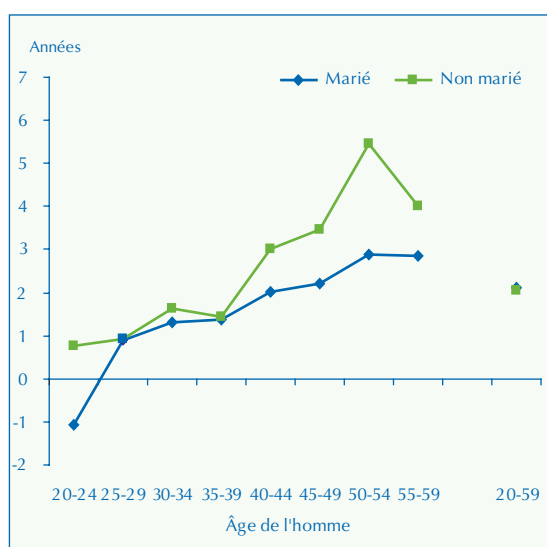
Cependant, les moyennes sont trompeuses car elles masquent des écarts d'âge beaucoup plus divers chez les couples non mariés (homme plus âgé d'au moins deux ans ou femme plus âgée d'au moins deux ans), tandis que les couples

mariés sont plus souvent du même âge ou presque (tous deux sont nés la même année ou à un an d'écart). Cela est dû en grande partie au poids plus important des secondes unions et des unions plus récentes parmi les couples non mariés, et donc à leur âge plus tardif au moment de leur mise en couple qui conduit à des écarts d'âge plus atypiques (Bozon, 1990). Néanmoins, même si l'on se restreint aux premières unions, les écarts d'âge sont plus souvent variés chez les couples non mariés, quel que soit leur âge, sauf pour les femmes âgées de moins de 30 ans qui sont un peu plus souvent proches en âge de leur conjoint lorsqu'elles ne sont pas mariées.

Être marié(e) ou pas : quelques caractéristiques sociodémographiques associées

Les observations effectuées *supra* montrent que la population des couples non mariés ne pourra jamais totalement ressembler à celle des couples mariés, car sa composition est très différente. Elle est en particulier très hétérogène du fait qu'elle comporte un pourcentage élevé de personnes ayant déjà vécu au moins une union antérieure à l'union actuelle, dont les caractéristiques (âge, durée d'union, nombre d'enfants...) diffèrent sensiblement de celles des personnes dont c'est la première vie en couple. Comme on cherche à mettre en évidence les caractéristiques socio-démographiques qui prédisposent plus ou moins à vivre en couple marié ou en couple non marié, il est essentiel d'écarter d'emblée ce facteur important

Graphique 5 - Moyenne des écarts d'âge entre conjoints selon l'âge de l'homme ou de la femme et la situation matrimoniale du couple.



Source : enquête ERFI-CGS, INED-INSEE, 2005.

Champ : ensemble des répondants à l'enquête vivant en couple et leurs conjoints.

(4) Michel Bozon (1990) montre bien qu'en matière d'écart d'âge entre conjoints, les mesures faites du point de vue masculin et du point de vue féminin peuvent être différentes.

d'hétérogénéité. Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » sera donc réalisée en ne retenant que les personnes dont l'union en cours est la première union, et dont l'union dure depuis au moins trois ans, durée suffisamment longue pour que la question du mariage ait pu se poser. Le même souci d'homogénéité a conduit à observer des unions qui ne sont pas trop anciennes. Parmi les répondants (hommes et femmes séparément) vivant dans leur première union au moment de l'enquête et dont l'union a débuté entre 1980 et 2002, la probabilité de vivre en couple marié (plutôt que non marié) a été modélisée à l'aide d'une régression logistique (5). Les variables retenues caractérisent le répondant (âge, diplôme, pratique religieuse, séparation éventuelle de ses parents avant sa mise en couple), son conjoint (diplôme, nombre d'enfants nés avant l'union actuelle), et le couple qu'ils forment (durée d'union, différence d'âge, nombre d'enfants, nationalité d'origine). Une variable caractérise seulement la femme du couple (conjointe du répondant ou répondante), selon qu'elle est active ou inactive au moment de l'enquête, car on fait l'hypothèse que l'autonomie financière apportée par la pratique d'une activité professionnelle incite moins la femme à se marier que lorsqu'elle est inactive. La variable « PCS » n'a pas été introduite en raison des risques de colinéarité avec l'activité de la femme et son diplôme. En outre, il s'agit de la PCS actuelle, alors que le diplôme est moins susceptible d'évoluer avec le temps. L'âge du répondant à l'enquête et sa durée d'union étant fortement corrélés, une seule variable combinant les deux a été construite.

Les résultats des deux modèles figurent dans le tableau 2 (p. 94). Sans surprise, l'âge et la durée d'union déterminent fortement la probabilité d'être marié, mais l'influence de ces deux variables est plus nette pour les hommes que pour les femmes. Comme on s'y attendait aussi, avoir au moins un enfant est associé à une forte probabilité d'être marié. Il en est de même lorsque l'un des conjoints est d'origine étrangère, en particulier dans le modèle des hommes : le mariage permettant, en effet, d'obtenir plus facilement une autorisation de séjour puis la nationalité française, les couples mixtes ont intérêt à se marier plutôt que de vivre en union libre. La pratique (même très rare) d'une religion est également associée à une probabilité plus forte d'être marié, surtout pour les hommes. Toutes les autres variables ne sont significatives que dans un seul des deux modèles, le plus souvent celui des hommes. Si la conjointe a déjà un enfant d'une union précédente (qui vit le plus souvent dans le ménage), ou si elle

est beaucoup plus jeune que son conjoint (d'au moins cinq ans), il est moins probable que les hommes soient mariés ; mais avoir connu la séparation de leurs parents ne les détourne pas du mariage, contrairement aux femmes. Enfin, les hommes diplômés (bac + 2, et dans une moindre mesure ceux ayant un diplôme plus élevé) sont plus susceptibles d'être mariés que ceux avec un diplôme inférieur au bac, et l'on constate un effet similaire, mais plus faible, pour le conjoint dans le modèle des femmes. En revanche, le diplôme de la femme ne semble jouer aucun rôle, alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que les femmes les plus diplômées se détournent davantage du mariage, étant plus susceptibles d'être indépendantes de leur conjoint financièrement. L'effet du diplôme chez les femmes est effectivement « absorbé » par la variable « activité », qui influence légèrement la probabilité d'être mariées dans le sens attendu, les plus diplômées étant plus souvent actives au moment de l'enquête.

Pour résumer, on peut dire qu'une fois éliminées les principales caractéristiques démographiques les plus évidentes (âge, durée d'union, enfants nés dans l'union) ainsi que l'attachement à la religion, les facteurs associés au choix de l'union libre ou du mariage ne sont pas strictement les mêmes pour les hommes et les femmes : méfiance plus grande pour le mariage chez les femmes ayant vécu la séparation de leurs parents ou qui sont autonomes financièrement (souvent les plus diplômées par ailleurs), ainsi que chez les hommes dont la conjointe a déjà des enfants ou qui sont nettement plus âgés qu'elle, choix plus fréquent du mariage chez les hommes diplômés. D'une manière générale, les différences sont plus marquées chez les hommes que chez les femmes. Le faible rôle du diplôme confirme que la cohabitation hors mariage est aujourd'hui un comportement très peu différencié socialement.

Avec le Pacs, une cohabitation plus « indifférenciable » du mariage ?

En France, la cohabitation en début d'union s'est presque généralisée à toutes les classes de la société. Le mariage direct est ainsi devenu un comportement presque marginal, qui ne concerne plus que quelques milieux particuliers : étrangers, personnes les plus attachées à la religion, milieux agricoles. Il est particulièrement rare en seconde union. La population des couples non mariés est cependant très hétérogène et sa structure (par âge, nombre d'enfants, durée d'union, rang d'union) demeure très différente de celle des couples mariés.

(5) Le modèle a été élaboré avec la collaboration d'Arnaud Régnier-Loilier.

Tableau 2 – Probabilité d’être marié vs non marié parmi les hommes et les femmes vivant en première union depuis au moins trois ans (modèle *Logit*)

		Hommes		Femmes	
		β	seuil	β	seuil
Constante		- 0,49	-	0,13	-
Âge du répondant et durée du couple	25-34 ans, en couple depuis trois à cinq ans	- 0,71	**	- 0,51	**
	25-34 ans, en couple depuis six ans ou plus	0,00	réf	0,00	réf
	35-44 ans, en couple depuis moins de dix ans	0,19	-	- 0,16	-
	35-44 ans, en couple depuis onze ans ou plus	1,05	***	0,61	***
	45-54 ans	1,47	***	0,92	***
Nombre d’enfants(s) de l’union	Aucun	0,00	réf	0,00	réf
	Au moins un	1,15	***	1,17	***
Nombre d’enfants(s) du conjoint (avant l’union)	Aucun	0,00	réf	0,00	réf
	Au moins un	- 0,72	**	- 0,36	-
Différence d’âge des conjoints	Homme + jeune (de deux ans ou +)	- 0,08	-	- 0,35	-
	Même âge (+ ou - un an)	0,00	réf	0,00	réf
	Homme + âgé (de deux à quatre ans)	- 0,29	-	- 0,30	-
	Homme + âgé (d’au moins cinq ans)	- 0,53	**	- 0,36	-
Diplôme du répondant	Aucun ou inférieur au baccalauréat (Bac)	0,00	réf	0,00	réf
	Bac	0,38	-	- 0,02	-
	Bac + 2	0,80	**	- 0,35	-
	Supérieur à Bac + 2	0,54	*	- 0,18	-
Diplôme du conjoint	Aucun ou inférieur au Bac	0,00	réf	0,00	réf
	Bac	0,03	-	0,35	-
	Bac + 2	- 0,14	-	0,48	*
	Supérieur à Bac + 2	- 0,02	-	0,39	-
Pratique religieuse du répondant	Aucune pratique	0,00	réf	0,00	réf
	Au moins une fois par an	0,88	***	0,65	***
Situation conjugale des parents du répondant à la mise en couple	Non séparés	0,00	réf	0,00	réf
	Séparés	- 0,20	-	- 0,79	***
Activité de la femme	Active	0,00	réf	0,00	réf
	Inactive	- 0,01	-	0,41	*
Nationalité des conjoints	Tous les deux Français de naissance	0,00	réf	0,00	réf
	Au moins un non-Français	1,26	***	0,46	*

Source : ÉRFI-GGS (1), INED-INSEE, 2005.

Champ : répondants vivant en première union dont l’union a débuté entre 1980 et 2002.

*** : significatif au seuil de 1 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; * : significatif au seuil de 10 % ; - : non significatif ; réf : catégorie de référence.

Lecture du tableau : un coefficient de signe positif (resp. négatif), statistiquement significatif, indique que l’on est en présence d’un facteur qui accroît (resp. réduit) la probabilité que le répondant soit marié.

Il en est de même, mais de façon moins tranchée, pour le niveau de diplôme, la PCS et l'écart d'âge entre conjoints. Une fois éliminés ces effets de structure, quelques facteurs semblent encore influencer le choix de l'union libre ou celui du mariage : avoir connu la séparation de leurs parents ou être active pour les femmes, le fait que leur conjointe ait déjà des enfants ou qu'elle soit beaucoup plus jeune et leur niveau de diplôme chez les hommes. En dehors de l'attachement à la religion (mesuré même par une faible pratique), la durée d'union et les enfants nés au cours de l'union continuent à conditionner le plus fortement la probabilité d'être marié-e. Mais il s'agit ici d'hommes et de femmes dont la première union a débuté entre 1980 et 2002, pour qui l'alternative du pacte civil de solidarité ne se posait pas encore réellement. Si un certain nombre de ces mariages ont été conclus pour des raisons « pratiques » (fiscalité, transmission des biens, pensions de réversion...), la poursuite de l'alignement de la situation des pacsés sur celle des mariés pourrait, à l'avenir, rendre moins prépondérante l'importance de ces deux facteurs sur la probabilité d'être marié, rendant la cohabitation plus « indifférenciable » du mariage.

Bibliographie

- Bozon M., 1990, *Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. I. Type d'union et attentes en matière d'écart d'âge*, *Population*, n° 2:327-360.
- Heuveline P. et Timberlake J. M., 2004, *The role of cohabitation in family formation : the United States in comparative perspective*, *Journal of Marriage and Family*, vol. 66, n° 6:1214-1230.
- Kiernan C., 2001, *The rise of cohabitation and child-bearing outside marriage in western Europe*, *International Journal of Law, Policy and the Family*, n° 15:1-21.
- Leridon H. et Villeneuve-Gokalp C., 1994, « Constance et inconstances de la famille », Travaux et Documents, Institut national d'études démographiques, n° 134.
- Munoz-Pérez F. et Prioux F., 2005, *Filiation des enfants nés hors mariage en France depuis 1950*, in *La population de la France. Évolutions démographiques depuis 1946* (sous la dir. de Bergouignan C., Blayo C., Parant A., Sardon J.-P. et Tribalat M.), CUDEP, T.1 :333-354.
- Pla A., 2009, « **Bilan démographique 2008. Plus d'enfants de plus en plus tard** », *Insee Première*, n° 1220.
- Prioux F., 2005, *Mariage, vie en couple et rupture d'union*, *Informations sociales*, n° 122 :38-50.
- Sobotka T. et Toulemon L., 2009, *Changing family and partnership behaviour: Common trends and persistent diversity across Europe*, *Demographic Research*, vol. 19, n° 6:85-138.
- Toulemon L., 1996, *La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée*, *Population*, vol. 51, n° 3:675-716.
- Toulemon L., 1994, *La place des enfants dans l'histoire des couples*, *Population*, vol. 49, n° 6:1321-1346.
- Villeneuve-Gokalp C., 1990, *Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales*, *Population*, vol. 45, n° 2:265-297.